

Le parc marin du Saguenay-St-Laurent

Numéro 64, printemps 1995

Le St-Laurent

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16035ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1995). Le parc marin du Saguenay-St-Laurent. *Continuité*, (64), 21–21.

Le parc marin

du Saguenay – Saint-Laurent



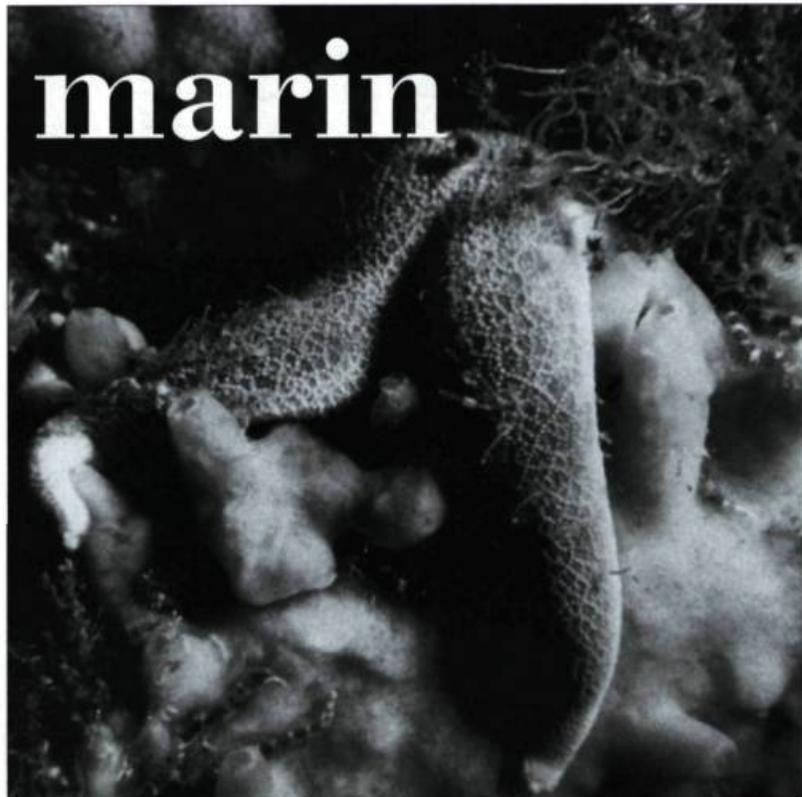
Bélugas Photo : P. Béland, Institut national d'écotoxicologie du Saint-Laurent

Si, au cours de vos dernières vacances, vous avez emprunté le traversier de Saint-Siméon ou des Escoumins vers la rive sud, ou encore, si vous avez remonté le Saguenay à la barre de votre voilier ou à bord d'un bateau de croisière, vous avez sillonné le territoire du premier parc québécois en milieu marin : le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.

Fruit de l'action conjointe des gouvernements du Canada et du Québec, agissant chacun en vertu de leurs compétences respectives, ce parc vise à protéger et à mettre en valeur une partie représentative de l'estuaire du Saint-Laurent et du fjord du Saguenay. Il couvre près de 1200 km². Son importante superficie ne présente cependant qu'un aspect de la réalité. C'est dans ce qui n'est pas observable à la surface que réside sa raison d'être.

Le territoire caché du parc marin offre des caractéristiques géologiques, physiographiques et hydrographiques qui en font un milieu d'une richesse exceptionnelle. La rencontre des eaux du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent, sous l'effet de ces caractéristiques physiques, constitue un véritable carrefour qui réunit les conditions nécessaires à la cohabitation des plus petites formes de vie jusqu'aux plus grandes, les mammifères marins, et cela, depuis des millénaires.

Par ailleurs, les 5000 ans d'occupation humaine du territoire environnant le parc et l'impact déterminant de la rencontre des civilisations amérindienne et européenne en font un haut lieu de l'histoire de l'Amérique du Nord. C'est ce carrefour d'échanges



Étoile de mer

Photo : Parcs Canada

culturels et naturels que le parc marin doit protéger et mettre en valeur au profit des générations actuelles et futures.

Pour atteindre ces objectifs, les responsables du parc marin ont développé une approche novatrice. Ils ont dû prendre en compte le fait qu'il s'agit d'un écosystème ouvert, sensible à toute influence venant de la périphérie. De plus, l'immensité du territoire, son caractère marin et son libre accès, la présence de multiples municipalités et intervenants riverains, l'intérêt de nombreux organismes pour le développement d'activités économiques dans l'estuaire ou le fjord, le maintien de la circulation maritime, etc., nécessitent une vision partagée et une mise en commun des moyens pour assurer la survie de ce milieu unique. Les représentants du milieu régional, de la communauté scientifique et des gouvernements doivent se concerter afin de relever ce défi.

La création du parc marin dans l'estuaire constitue un geste audacieux pour la réhabilitation et la conservation de l'écosystème fluvial. Toutefois, ce parc ne pourra à lui seul redonner aux gens d'ici leur fleuve, source de vie et de croissance du pays. Les efforts déployés pour mettre en place et maintenir le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent n'auront de succès à long terme que s'ils sont soutenus par des actions individuelles et collectives des citoyens et des municipalités, entreprises et organismes établis en amont et en aval de celui-ci. ◀

Sources : ministère du Patrimoine canadien et ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.